Un métier, une formation

26 août 2013

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Agir au plus près des familles

Riche et diversifié, le métier de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) est trop peu connu. Ce travailleur social intervient essentiellement à domicile auprès de familles, mais il peut aussi tra-vailler en structures. Aider les parents à acquérir une autorité, leur (ré)apprendre les gestes de la vie quotidienne, les seconder dans le soutien scolaire, prêter main forte pendant une grossesse à risques... Autant de missions dont le but est de favoriser le maintien des enfants au domicile des pa-rents. Le TISF peut aussi être amené à ac-compagner les adultes vers l'insertion. « Nous avons un rôle éducatif, social, et parfois même d'animateur lorsque l'on organise des jeux avec les enfants », témoigne Gilles BOIREAU, 42 ans. Ce TISF exerce cette profession depuis deux ans. Il s'est réorienté après un début de carrière dans le commerce. « Suite à un bilan de compétences, Pôle Emploi m'a indiqué ce métier que je ne connaissais pas. J'ai commencé ma formation à l'IRFSS Auvergne de Moulins en 2009 ». Cette formation est répartie à parts égales entre cours théoriques et périodes de stages. « J'ai notamment effectué mes stages à la mission locale et au foyer départemental de l'enfance de l'Allier où j'ai directement été embauché en contrat temporaire une fois mon diplôme obtenu. Un diplôme qui a par ailleurs l'avantage d'être d'un niveau accessible ». Gilles est aujourd'hui en contrat à durée indéter-minée dans une association de travail à domicile où il s'épanouit totalement. « Si j'avais un conseil à donner aux futurs TISF, ce serait de se créer un réseau sur les terrains de stage. Cela permet de se tenir au courant des offres d'emploi qui sont nombreuses mais pas systématiquement sur les sites d'annonces ».

Des élèves séduites par la formation

Parmi ces futurs TISF: Pauline ROSE, 25 ans et Justine POZZI, 20 ans, en dernière année de formation à l'IRFSS Auvergne. « Le fait de travailler au contact d'enfants et de se déplacer dans différentes familles m'a attirée », explique Pauline qui, après un BTS esthétique, a finalement choisi le secteur de l'aide à la personne. « Instaurer une relation de confiance avec les usagers est intéressant. Cela pourrait paraître compliqué car on entre dans leur cadre de vie mais ils savent qu'on est là pour les accompagner. Cela apporte une grande satisfaction personnelle », renchérit Justine, titulaire d'un bac Service de Proximité et de Vie Locale. Lors des cours, les professionnels qui interviennent leur donnent des clefs essentielles à l'exercice du métier. Psychologie de l'enfant, droit, hygiène alimentaire... Les thèmes ne manquent pas pour mieux appréhender les différentes problématiques suivant les publics. Toutes les deux s'accordent à le dire : « Cette pro-fession a de l'avenir, il y a tant de personnes en difficulté, et ce de plus en plus...».





REPÈRES

Durée des études

Diplôme d'Etat Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale de niveau IV.

Formation sur 2 années scolaires. Conditions d'admissions : avoir au moins 18 ans le jour d'entrée en formation. Le baccalauréa n'est pas obligatoire, mais dispense des épreuves écrites au concours.

Coût des études

Etudes gratuites en établissements publics. Coût variable en établissement privé.

De 1.430 à 1.800 € bruts en début de carrière.

Embauche

Secteur associatif et collectivités territoriales, organismes sociaux, centre d'accueil des demandeurs d'asile, centres d'hébergements et de réinsertion sociale.

Localisation

Sur l'ensemble du territoire.

Aptitudes

Contact humain, autonomie, organisation.

Comment faire?

Les techniciens(nes) de l'intervention sociale l'intervention sociale et familiale sont de vé-ritables travailleurs so-ciaux, qui utilisent le support des tâches mé-nagères et des activités nagères et des activités domestiques pour me-ner à bien des projets éducatifs et préventifs, auprès de familles en difficulté ou de per-sonnes âgées ou handi-canées

Le diplôme d'etat de technicien de l'intervention sociale et familiale (niveau IV) est indispensable pour exercer ce métier. aucun diplôme n'est exigé pour accé-der à la formation mais chaque établissement organise des épreuves d'admission qui comprennent:

- Une épreuve écrite pour apprécier le niveau de culture générale et les qualités d'expression du candidat:

- Une épreuve orale pour évaluer les motivations et les aptitudes relationLes personnes titulaires d'un diplôme de niveau IV au minimum (bac ou équivalent) sont dispen-sées de l'épreuve écrite. la formation préparant au diplôme d'etat de technicien de l'intervention sociale et familiale comporte 950 heures d'enseignement théo-

nelles du candidat.

rique organisé en 6 domaines et 4 stages d'une durée cumulée de 33 semaines. les candidats doivent être âgés au minimum de 18 ans le jour de l'entrée en formation. certains établissements

organisent des formations permettant aux candidats de préparer les épreuves d'admis-

sion. Formation

scolaire : Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention

sociale et familiale.

- 03 Moulins, IRFSSA (Institut régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne), tél. 04 70 48 20 30 (privé).

- 63 Clermont-Ferrand, ITSRA (Institut de Tra-vail Social de la région Auvergne), tél. 04 73 17 01 00 (privé).

Préparation aux épreuves d'admis-

- 03 Moulins, IRFSSA (Institut régional de For-mation Sanitaire et Sociale Auvergne), tél. 04 70 48 20 30 (privé). Formation

professionnelle conti-

Le Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale peut se préparer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

En savoir plus avec l'Onisep

Collection Parcours : les Métiers du Social, 12 €. Collection Zoom : les Métiers des Services à la Personne, 4,90 €. Site Onisep.fr

Suivez notre actualité sur Twitter : @OnisepAuv



